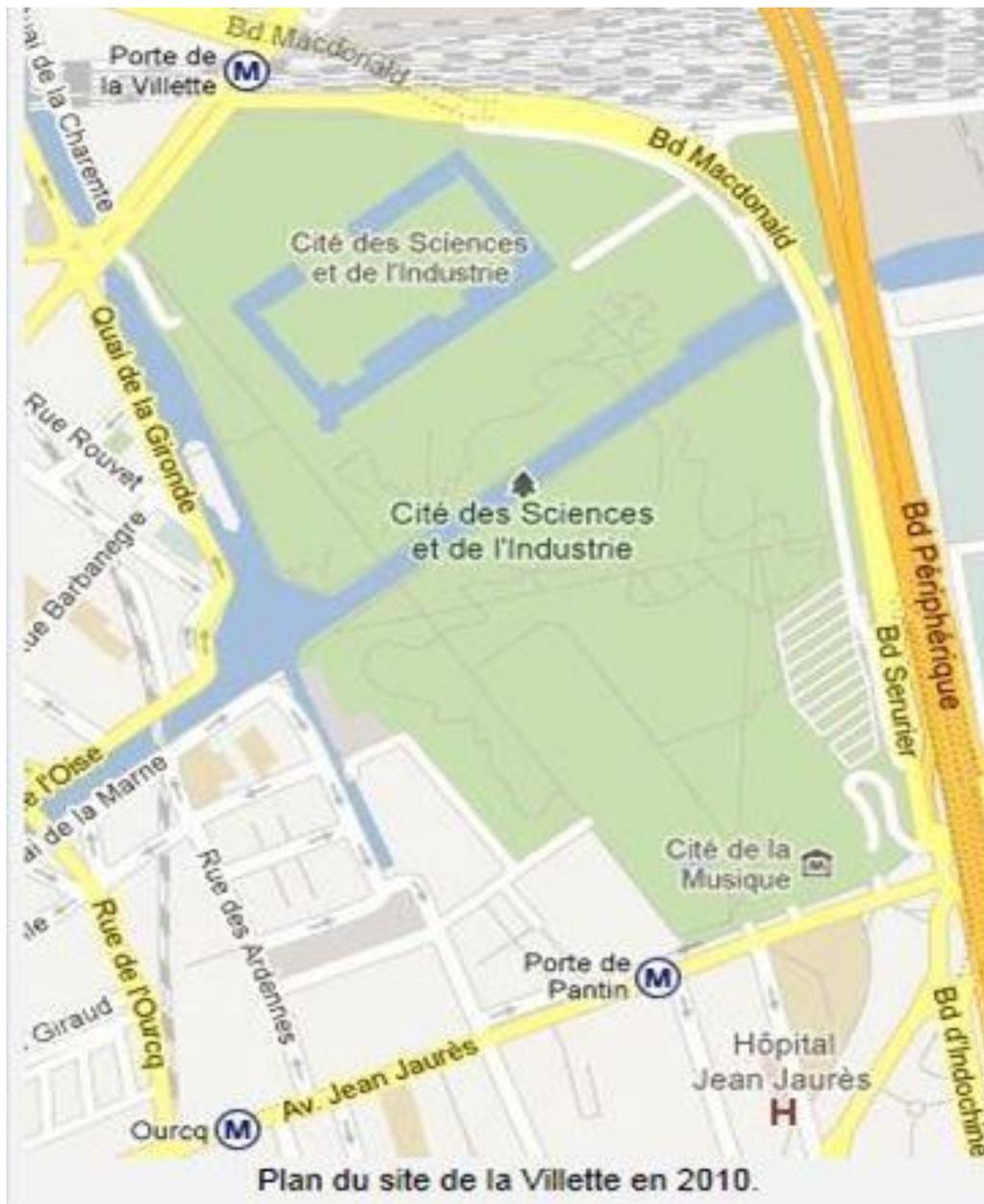


PROMENADE HISTORIQUE DANS LE PARC DE LA VILLETTE

- I. De la commune de La Villette au XXème arr. de Paris
- II. Le marché aux bestiaux et les abattoirs de La Villette
- III. Le Parc de La Villette
- IV. La Philharmonie de Paris
- V. La cité des Sciences et de l'Industrie et la Géode



FICHE N° I

DE LA COMMUNE DE LA VILLETTE AU XIX^{ème} ARR.

Avant la Révolution

Un village gallo-romain, né sur la voie romaine qui menait en Flandre (actuelles avenue de Flandre et avenue Corentin-Cariou), existait à l'origine en cet endroit. Cette voie, qui se prolongeait par la rue du Faubourg-Saint-Martin, la rue Saint-Martin et rue Saint-Jacques, était un élément des chemins de Compostelle via Orléans (lien entre la *via Gallia Belgica* et la *via Turonensis*).

Vers 1198, on l'appelait la Ville Neuve Saint-Ladre¹. Au XIII^e siècle, son nom en latin était *Villeta Sandi Lazari*, devenue vers 1426, La Villette-Saint-Ladre-lez-Paris ou encore La Villette-Saint-Lazare. La Villette-Saint-Lazare était en effet une dépendance de la léproserie Saint-Lazare, propriétaire de terrains qui ne fut au départ qu'une simple ferme, ou labourage, alors appelé du nom de culture, dans ce village. La léproserie Saint-Lazare s'y fit construire une villa ou villette, sorte de maison de repos pour ses religieux. Les frères de Saint-Lazare rendaient la justice sur le territoire de La Villette et possédaient un pressoir banal. Les fourches patibulaires avec leur carcan, ainsi que la prison se situaient au carrefour des actuelles rue de Nantes et avenue de Flandre. C'est à cet endroit que fut construite la première église au XIV^e siècle, qui fut placée sous le patronage conjoint de saint Jacques et de saint Christophe.

C'est Philippe-Auguste qui fit construire un aqueduc souterrain pour conduire l'eau captée au Pré-Saint-Gervais jusqu'à l'enclos Saint-Lazare. Puis des projets pour la construction d'un canal fleurirent tout au long des XVI^e et XVII^e siècle, le dernier projet, dû à l'ingénieur Riquet, ne verra sa réalisation que sous le Consulat.

Ce village qui avait vocation agricole, avec culture du blé et de la vigne prit bientôt de l'importance. Les bourgeois parisiens y établirent des maisons de campagne.

Le mur des Fermiers généraux, construit dans la seconde partie des années 1780, marque la limite entre Paris et La Villette. Plusieurs barrières permettent d'accéder à Paris depuis La Villette :

- la barrière des Vertus, sur le chemin des Vertus (rue d'Aubervilliers),
- la barrière de la Villette, sur la route de Flandre (avenue de Flandre),
- la barrière Saint-Martin, dite rotonde de la Villette,
- la barrière de Pantin, sur la route d'Allemagne (avenue Jean-Jaurès),
- la barrière de la Boyauderie et du Combat, sur l'ancienne route d'Allemagne (rue de

Meaux).

En 1780, le cimetière des Juifs, dits Portugais est ouvert dans la grande rue (n° 44, avenue de Flandre). Il ferme en 1810 au moment de l'ouverture du carré juif du cimetière du Père-Lachaise.

Après la Révolution

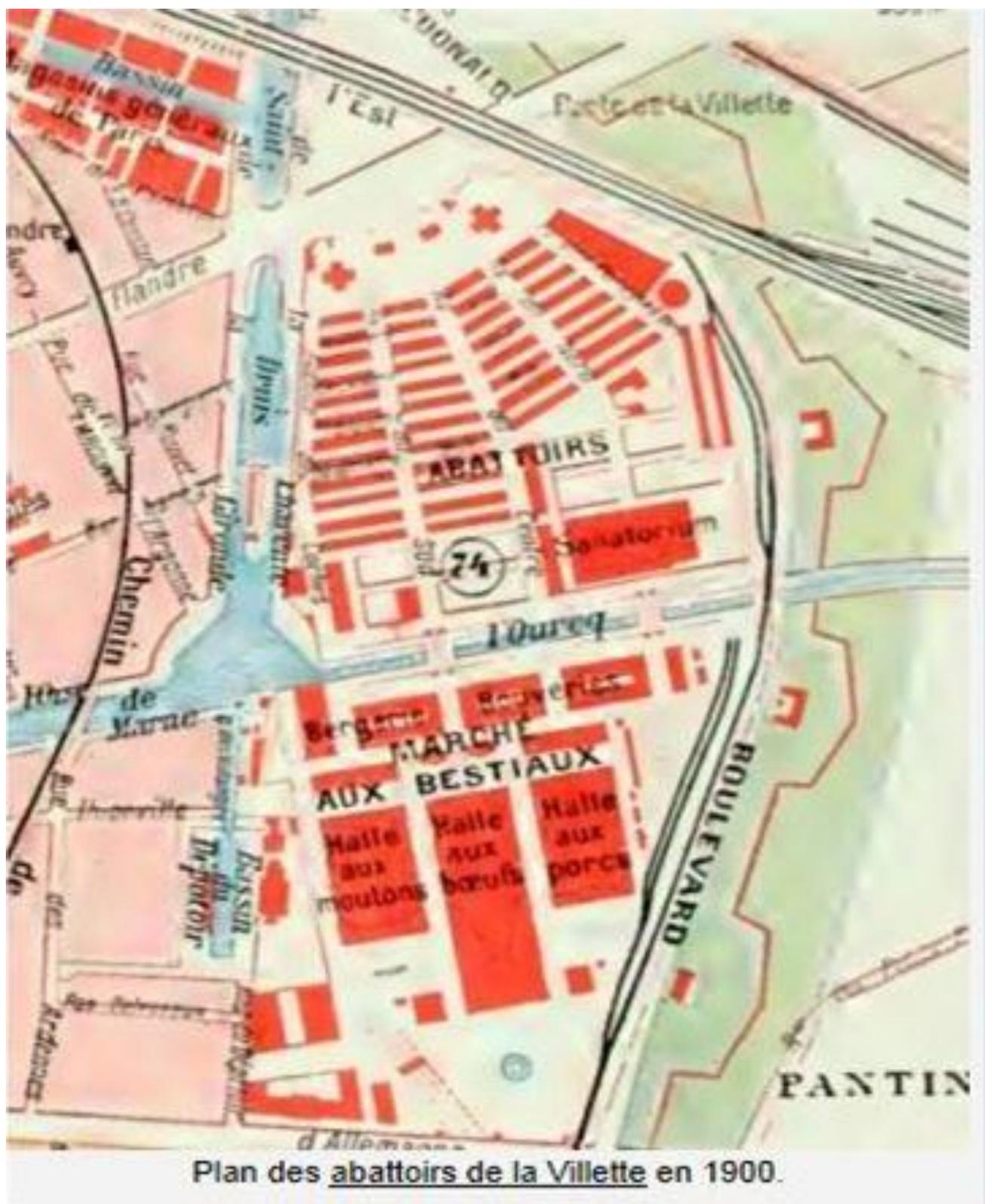
En 1790, l'Assemblée constituante érige le village en commune. Le décret du 29 floréal an X (19 mai 1802), signé par Napoléon Bonaparte, ordonne la création du réseau des canaux parisiens. Sont alors créés :

- le canal de l'Ourcq et le bassin de la Villette, mis en service en 1808,
- le canal Saint-Denis, mis en service en 1821.

¹ Saint Ladre, le nom vulgaire donné au pauvre Lazare, de la parabole évangélique, souvent confondu avec saint Lazare.

FICHE N° II

LE MARCHE AUX BESTIAUX ET LES ABATTOIRS



Rapide historique

Lien Internet pour plus d'informations :

<https://journals.openedition.org/rhcf/1170>

Après l'annexion, en 1860, des communes de la Villette, de Belleville et de Charonne, par la Ville de Paris, pour créer les 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements de Paris, Napoléon III décide la création des **abattoirs** et du marché à bestiaux de la Villette destinés à remplacer cinq grands abattoirs parisiens, notamment Montmartre, Ménilmontant, Roule, sur la rive droite de la Seine, Grenelle et Villejuif, sur la rive gauche. Le marché aux bestiaux doit prendre le relais de ceux de Poissy et de Sceaux. Haussmann, chargé par Napoléon III, de moderniser l'urbanisme parisien, décide de regrouper, à la Villette, les marchés aux bestiaux de Paris et les abattoirs. Ce choix permet d'éloigner ces nouveaux abattoirs du centre ville.

Les travaux commencent en 1860, et s'achèvent en 1867. La plupart des bâtiments sont l'œuvre de l'architecte **Jules de Mérindol**, élève de Victor Baltard, assisté de Louis-Adolphe Janvier, sur les plans de l'architecte Victor Baltard. Le complexe est inauguré le 21 octobre 1867 (année de l'exposition universelle d'art et d'industrie, organisée à Paris du 1^{er} avril au 3 novembre 1867, au Champ de Mars), avec les trois halles gigantesques du marché aux bestiaux, au sud du canal de l'Ourcq, et les abattoirs au nord du canal.

Le site, qui s'étend sur 39 hectares, est desservi par deux gares situées sur un embranchement de la ligne de Petite Ceinture :

- la gare de « Paris-Bestiaux », au sud du canal de l'Ourcq, au niveau du marché aux bestiaux ;
- la gare de « Paris-Abattoirs », au nord du canal, au niveau des abattoirs. Cette gare ne trouve son utilité qu'au début des années 1890 après la décision du gouvernement d'accepter l'importation en France de moutons vivants de provenance étrangère (d'abord interdite à la suite d'une épidémie de fièvre aphteuse), à la condition qu'ils soient directement adressés à La Villette en wagons plombés et strictement isolés des autres bêtes avant d'être vendus et abattus. Pour répondre à ces conditions, la ville fait ériger dans les emprises des abattoirs, le long de l'embranchement ferroviaire, un bâtiment adéquat désigné sous le nom de sanatorium ou lazaret (bâtiment d'isolement). Inauguré le 1er février 1892, il jouxte la gare de Paris-Abattoirs.

Le marché aux bestiaux est établi entre le canal de l'Ourcq, la route d'Allemagne (actuelle avenue Jean Jaurès) et les fortifications de Paris. Les abattoirs sont construits de l'autre côté du canal entre les fortifications, le canal Saint-Denis et la rue de Flandre (actuellement avenue Corentin-Cariou). Au moment de son ouverture, les abattoirs généraux de La Villette occupaient 20 hectares et pouvaient recevoir dans ses étables et dans ses cours 1 360 têtes de gros bétail, 1 950 veaux, 3 900 moutons et 3 240 porcs. Les abattoirs comptaient alors 151 échaudoirs et 23 ateliers d'abatage ; puis un abattoir spécial à porcs y fut établi en 1874. Sont alors concentrés sur un même lieu un marché aux bestiaux, un abattoir et une partie du commerce de gros des viandes mortes. Composé pour l'essentiel d'une halle centrale pour les bœufs (actuelle Grande Halle) et de deux autres halles aujourd'hui disparues, réservées aux veaux et aux moutons et d'un abattoir pour les porcs, cette « cité du sang » vivait alors son âge d'or.

L'histoire du quartier va désormais se confondre avec celle de ce monde clos, fascinant par ses rites, ses codes et ses hiérarchies. Inquiétant aussi, surtout dans la "cité du sang" où, vers 1900, 23 000 moutons et 5 000 bœufs sont abattus et dépecés chaque jour. A noter qu'en 1900, le Concours général agricole est organisé à la Villette.

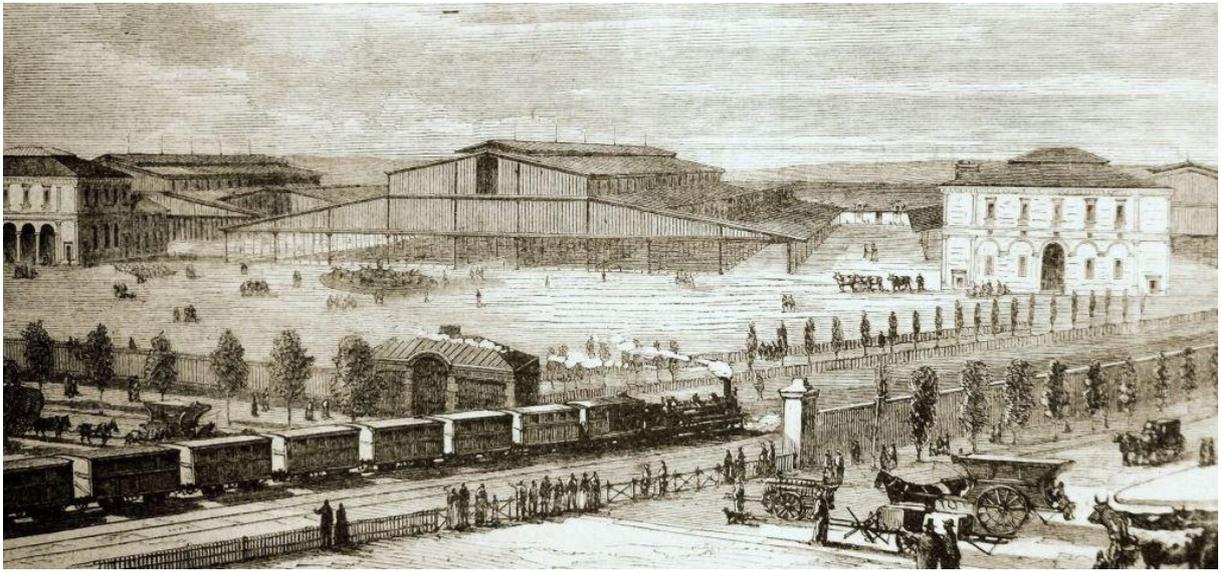


Photo Internet : vue d'ensemble en 1867

Dès le début du XX^e siècle, les abattoirs ont du mal à faire face à l'essor du marché de la viande. Les équipements sont modernisés en 1930, mais le problème se repose en 1950, assorti d'un constat inquiétant : avec l'essor de l'industrie frigorifique, il est plus rentable d'abattre les bêtes sur les lieux d'élevage. Pourtant, en 1959, il est décidé de reconstruire les abattoirs, vétustes et inadaptés, pour créer un "marché d'intérêt national de la viande". Difficultés techniques et coût financier retardent le chantier. En 1961, les travaux commencent. Mais le chantier prend du retard et ce n'est que trois ans plus tard, en 1964, qu'est achevé le bâtiment de stabulation, et en 1967 que se finit la construction du bâtiment des abattages, prévu pour produire 450.000 tonnes de viande.

Entre-temps, les coûts s'envolent et, surtout, avec le développement du transport frigorifique, l'abattage sur les lieux d'élevage est devenu beaucoup plus rationnel... Le chantier est arrêté en 1971. Le "scandale de la Villette" fait bientôt la une de tous les journaux. Devenus symboles de gaspillage, les abattoirs de la Villette ferment leurs portes le 15 mars 1974. Presque tous les bâtiments sont démolis. En 1979, le site est réaménagé en un complexe unique au monde qui associe, sur 55 hectares, nature, architecture, loisirs et culture : le parc de La Villette.

Le principal témoignage de ces anciens abattoirs est la grande halle, devenue aujourd'hui un équipement culturel et événementiel. Construite en 1960, entre boulevard périphérique et les grands moulins de Paris, la halle aux cuirs, où étaient traitées et stockées les peaux des bêtes, tuées à La Villette, a également été reconvertie en lieu culturel. Quelques autres éléments, comme la fontaine aux Lions de Nubie, prévue initialement pour être installée place de la République et mise devant la Grande Halle pour que les animaux puissent s'abreuver, a été également conservée.

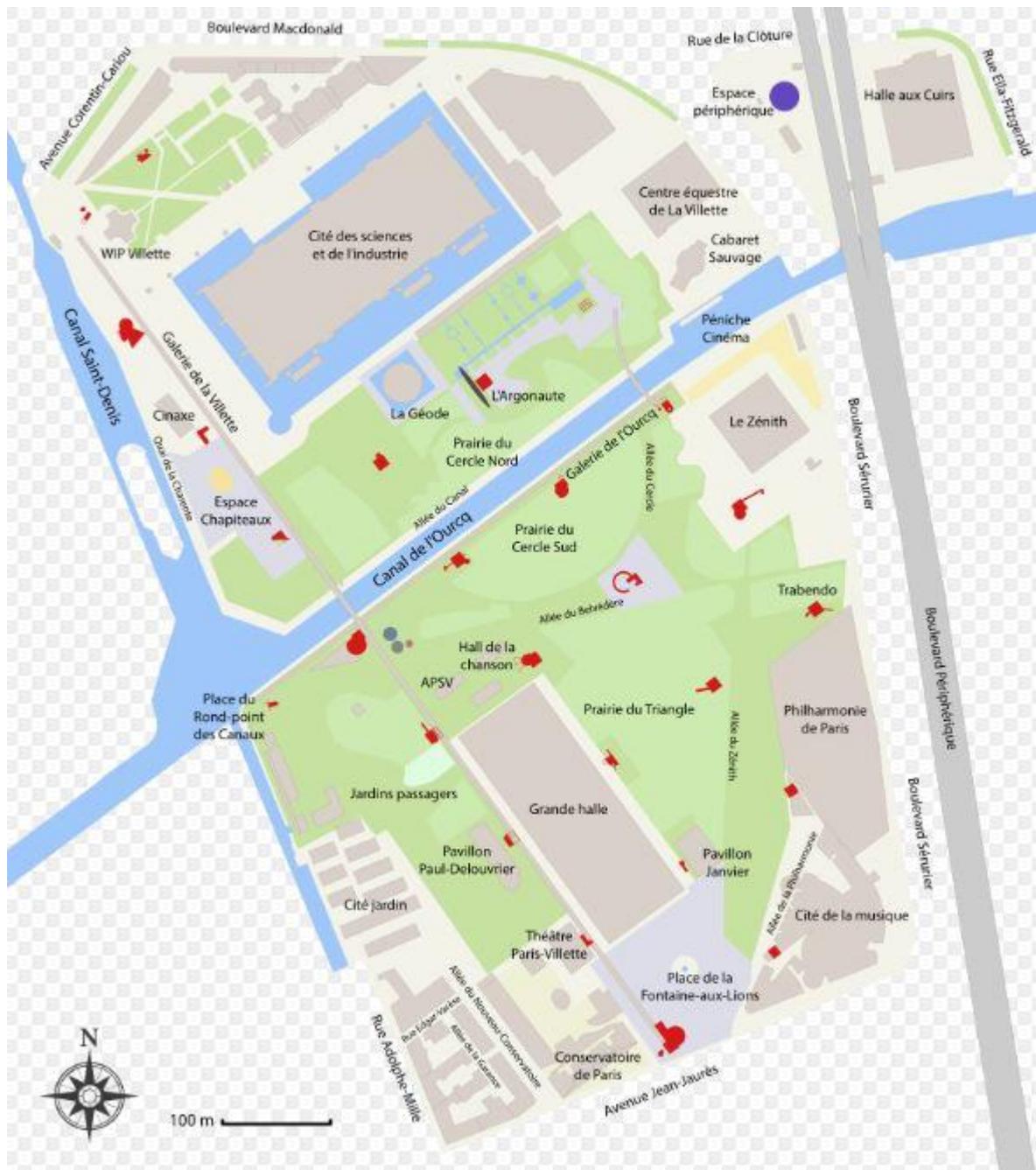
Aujourd'hui, cet espace de 55 hectares situé entre deux portes de Paris (porte de Pantin, porte de La Villette) est aussi occupé par des lieux d'études, loisirs et distractions, comme la Cité de la musique, la Cité des sciences et de l'industrie, le Zénith de Paris et toute dernière arrivée, la Philharmonie de Paris...

Si la halle aux veaux (aux porcs sur le plan précédent) a été complètement détruite compte-tenu de son état de délabrement, la halle aux moutons, en meilleur état, a été démontée et se trouve aujourd'hui à Dammarie-les-Lys, en Seine-et-Marne, dans des locaux industriels de Pechiney. « Chacun des éléments en fonte est soigneusement emballé et numéroté, les piliers d'un côté, les éléments de charpente de l'autre ; le tout occupe environ 300 mètres carrés », raconte un habitant de la commune. Et les coûts de stockage coûtent très chers à la Seine-Saint-Denis qui en est propriétaire !!!

FICHE N° 2

LE PARC DE LA VILLETTE

Le parc de la Villette, situé dans le 19^e arrondissement de Paris (quartier du Pont-de-Flandre), est l'un des plus grands parcs de la capitale, établi sur le site des abattoirs de la Villette, qui furent construits en 1867 sur décision de Napoléon III et du préfet Haussmann, et détruits en 1974. Il s'étend sur 55 hectares dont 33 hectares d'espaces verts, ce qui en fait le plus grand espace vert de la capitale devant le jardin des Tuileries (25,5 ha), le parc des Buttes-Chaumont (25 ha) et le jardin du Luxembourg (23 ha).



1. Emplacement

Situé dans le XIX^e arrondissement de Paris, le parc se trouve à proximité du département de la Seine-Saint-Denis avec pour communes limitrophes, Pantin et Aubervilliers. La Villette est un des premiers établissements culturels à proposer une programmation pluridisciplinaire. En effet, depuis plus de vingt ans, La Villette offre tout au long de l'année de nombreuses occasions de divertissements : concerts (jazz, musiques du monde, électroniques, classique, contemporaine, pop et rock), cirque contemporain, expositions, théâtre, danse, cinéma en plein air...

De la porte de la Villette au nord à la porte de Pantin au sud, le canal de l'Ourcq le traverse en son milieu. Deux passerelles piétonnes enjambent le canal et font la liaison entre le nord et le sud. Depuis 2008, un pont flottant mobile est installé en été, à mi-chemin entre ces deux passerelles, et facilite le passage des promeneurs, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite.

2. Réalisation

Le 13 juillet 1979, un décret crée l'établissement public du parc de la Villette (EPPV), dirigé par l'ex-préfet de la région parisienne Paul Delouvrier. Le projet de création d'un musée et d'un parc est adopté sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, puis continué après l'élection présidentielle de 1981 et l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand. Une Cité de la musique s'ajoute alors au projet d'un Musée des sciences et des techniques. Selon l'historienne Danièle Voldman : « La marque socialiste s'exprime dans la volonté plus nette de rééquilibrer Paris vers l'Est avec des équipements culturels de haut niveau ; en ce sens, La Villette ne se comprend pas sans l'Opéra de la Bastille. »

Le concours est officiellement lancé le 8 avril 1982 à l'initiative de Jack Lang, alors ministre de la Culture. Les élus ne veulent « ni d'un square, ni d'un bois aux portes de la ville, ni de logements sociaux ou de prestige au milieu de pelouses et de bosquets. L'idée du zoning des années cinquante et soixante est révolue ». Le parc de la Villette se distingue par son absence d'enclos, étant ouvert jour et nuit. La plaquette de présentation du concours commence par une citation de Hegel, « La nature se trouvant ainsi transformée en une vaste demeure sous le ciel ouvert... », ce qui fait dire à Danièle Voldman que « le futur parc est moins conçu comme un équipement urbain que comme une réflexion théorique et conceptuelle sur la place de la nature dans une ville de l'âge post-industriel ». La plaquette cite aussi la devise de Rabelais et de l'abbaye de Thélème, « Fay ce que voudras ».

Le jury rassemble les architectes Vittorio Gregotti et Renzo Piano, les paysagistes Pierre Dauvergne et Paul Friedberg, des politiques (François Barré de l'EPPV et Simone Robert, conseillère générale de la Seine-Saint-Denis) ainsi que des historiens (Françoise Choay) et des théoriciens (Joseph Rykwert), un sculpteur, des sociologues, un peintre et le biologiste Henri Laborit. N'arrivant pas à désigner un seul lauréat, le jury propose à neuf finalistes de participer à une seconde phase du concours pour les départager. **Bernard Tschumi**, architecte-paysagiste français d'origine suisse jusqu'alors connu davantage comme théoricien que comme constructeur, est finalement désigné maître d'œuvre général du projet le 25 mars 1983.

En 1993, l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV) naît de la fusion de l'EPPV, de la SEMVI (Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Paris La Villette) et de l'Association de la Grande Halle. Par ses statuts, il est à la fois chargé de l'aménagement des espaces bâtis et paysagers du parc et de la programmation culturelle de la Grande Halle, de l'espace Chapiteaux, du pavillon Paul Delouvrier, du WIP Villette (pavillon d'artistes) ainsi que des espaces de plein air. En parallèle, d'autres institutions culturelles coexistent sur le parc : la Cité de la musique, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, la Cité des sciences et de l'industrie et le théâtre Paris-Villette.

3. Les principes de conception de Bernard Tschumi

Bernard Tschumi a conçu le parc de La Villette à partir d'un système de surfaces, de lignes et de points :

- Des surfaces : les prairies et les espaces. Les huit hectares de pelouse du parc sont divisés en surfaces délimitées, dont l'une est circulaire — la prairie du cercle, coupée diamétralement par le canal — et une autre triangulaire, la prairie du triangle qui borde la Grande Halle.
- Des lignes : la galerie de l'Ourcq et la galerie de la Villette. Deux grands axes traversent le parc : l'un nord-sud, la galerie de la Villette, caractérisée par sa couverture en forme de vague. L'autre est-ouest, la galerie de l'Ourcq, qui borde le canal du même nom. Une piste cyclable longeant le canal permet notamment de se rendre à La Villette depuis la place de Stalingrad. La promenade cinématique, chemin sinueux de 3 km, est bordée d'aires de jeux, de jardins paysagers et d'espaces intimistes aux ambiances aquatiques et agrémentés d'œuvres d'art, comme le jardin des bambous, conçu par Alexandre Chemetoff qui accueille le Cylindre Sonore de Bernhard Leitner et la Diagonale pour des bambous de Daniel Buren.
- Des points : les folies. Au XVIII^{ème} siècle, il était d'usage de nommer « Folie » les petits pavillons disposés dans les jardins français qui servaient de lieux de plaisance. C'est le nom que Bernard Tschumi a donné aux 26 bâtiments rouges de formes variées, mais tous construits sur la base d'un cube de 10,80 mètres de côté, qui quadrillent le parc selon un espacement de 120 mètres. Beaucoup de ces bâtiments remplissent des fonctions très variées liées à leur situation sur le parc.

Pour Bernard Tschumi donc, la particularité essentielle du parc est de ne pas rompre la perspective du nord au sud. Une promenade cinématique fait apparaître des jardins à thème qui sont autant d'aires de jeux, de théâtres où la nature est mise en scène. Une galerie rectiligne couverte d'un toit en forme d'onde fait la liaison entre le nord et le sud. Le parc est fortement ponctué par une trame systématique d'édifices rouges appelés « Folies ». À noter que Bernard Tschumi n'était pas le seul à avoir inclus dans son projet le concept des folies.

Une **folie** est une maison de villégiature ou de réception construite à partir du XIV^{ème} siècle et principalement au XIX^{ème} siècle par l'aristocratie ou la bourgeoisie aisée en périphérie des villes.

L'étymologie remonte au Moyen-âge et Littré y voit une altération du mot *feuillie* ou *feuillée* : l'abri de feuillage où chacun pouvait vivre un moment de plaisir ou de détente en toute discrétion. Initialement isolées dans la campagne, les folies furent rejointes ultérieurement par l'urbanisation extensive. Elles ont précédé les résidences bourgeoises de week-end et les villas de vacances. Les folies connurent une diffusion d'autant plus grande que l'attrait romantique des bords de mer et de la montagne se combinait avec les possibilités nouvelles de transport du XIX^{ème} siècle.

Par extension, l'appellation *folie* a été utilisée pour des résidences princières (ou non) en fonction de leur extravagance architecturale ou du caractère déraisonnable de leur situation ou de leur usage. Le terme est finalement devenu le nom de la petite villa de lotissement de vacances.

Les « Folies » de La Villette ont été imaginées par Bernard Tschumi pour donner vie aux événements ouverts au public. Ces espaces peuvent également être mis à la disposition des particuliers, en complément de la location de la Grande Halle ou d'espaces de plein air. Les vingt-six Folies du Parc de la Villette, réparties tous les 120 mètres, dessinent une grille éclatée sur l'ensemble du site. Certaines ont une fonction (restaurant, café, poste de secours, ateliers...), d'autres pas. Toutes conçues sur le principe de déclinaison d'un cube rouge de 10,80 mètres de côté, elles sont plus ou moins ajourées, et laissent apparaître une structure de 27 cubes plus petits, de 3,60 mètres de côté.



Les 26 « Folies » de La Villette

1. Folie information-billetterie, c'est le point d'entrée sur le parc côté porte de Pantin. Elle a vocation à accueillir et orienter des visiteurs.
2. Entrée Cité de la musique.
3. Folie du théâtre, elle indique le théâtre Paris-Villette.
4. Folie Janvier, c'est le bâtiment administratif de La Villette.
5. Folie musique Philharmonie.
6. Folie Little Villette, devant le pavillon Paul Delouvrier, à l'échelle des enfants, elle se situe dans la zone où sont regroupées toutes les activités dédiées aux plus jeunes.
7. Folie Douce, ouverte vers la Grande halle et la prairie du Triangle, dotée d'une salle au rez-de-chaussée et d'une terrasse donnant vue sur les pelouses et la Philharmonie.
8. Folie café, réhabilitée et agrandie en 2012, abrite le restaurant de sandwiches Goutu.
9. Folie Trabendo, elle dispose d'une salle de concert d'environ 720 m².
10. Folie des vents et des dunes, elle sert de sas d'entrée au jardin des vents et des dunes.
11. Folie des fêtes, avec une grande salle arrondie ouvrant sur des baies vitrées, une terrasse à la vue imprenable sur le parc, cette Folie s'ouvre sur un parvis prolongé par l'immense prairie du Triangle.
12. Folie belvédère, située à l'intersection des Prairies du Cercle et du triangle, elle se démarque par sa rampe et son escalier en colimaçon. Ses terrasses offrent un beau point de vue sur le parc.
13. Folie billetterie du Zénith, située à l'entrée de la salle de concerts.
14. Folie rond-point des canaux, elle marque l'entrée ouest du parc et permet l'accès à la passerelle est-ouest qui longe le canal.
15. Folie des merveilles, située au rond-point des canaux et accolée au restaurant My Boat.
16. Folie de l'aventure, elle offre une vue exceptionnelle sur le canal de l'Ourcq.
17. Folie ateliers du Parc, dont la terrasse donne sur la berge du canal de l'Ourcq.
18. Folie des Anges, sert de point de transition entre le parc, la galerie de l'Ourcq et la passerelle permettant de franchir le canal à l'est du parc.
19. Folie kiosque à musique, conçue comme un kiosque contemporain, elle est située à proximité du canal de l'Ourcq et de la Galerie de La Villette.
20. Folie observatoire, située à proximité du radiotélescope installé il y a une trentaine d'années, au nord du parc à proximité de la Géode et de l'immense prairie du Cercle, cette Folie étagée en trois niveaux offre une vue panoramique sur le parc. Elle est entourée d'un très grand parvis.
21. Folie Argonaute, ancien sous-marin de la Marine nationale.
22. Folie observatoire, située à proximité du radiotélescope installé il y a une trentaine d'années, au nord du parc à proximité de la Géode et de l'immense prairie du Cercle, cette Folie étagée en trois niveaux offre une vue panoramique sur le parc. Elle est entourée d'un très grand parvis minéral.
23. Folie de l'écluse, elle marque l'accès au parc depuis l'écluse du canal Saint-Denis.
24. Folie « à la folie Paris », restaurant-bar.
25. Folie éclat de folie, elle donne sur les jardins de la Cité des sciences.
26. Folie horloge.

L'Artère : fresque commémorative de l'apparition du VIH

Située en plein cœur du parc, cette œuvre a été créée à l'initiative de Sidaction. "Anti-monument" ouvert sur la vie et le devenir, elle est un hommage à tous ceux qui ont lutté et luttent encore contre le Sida. Elle se veut également être un espace de sensibilisation et de prévention.

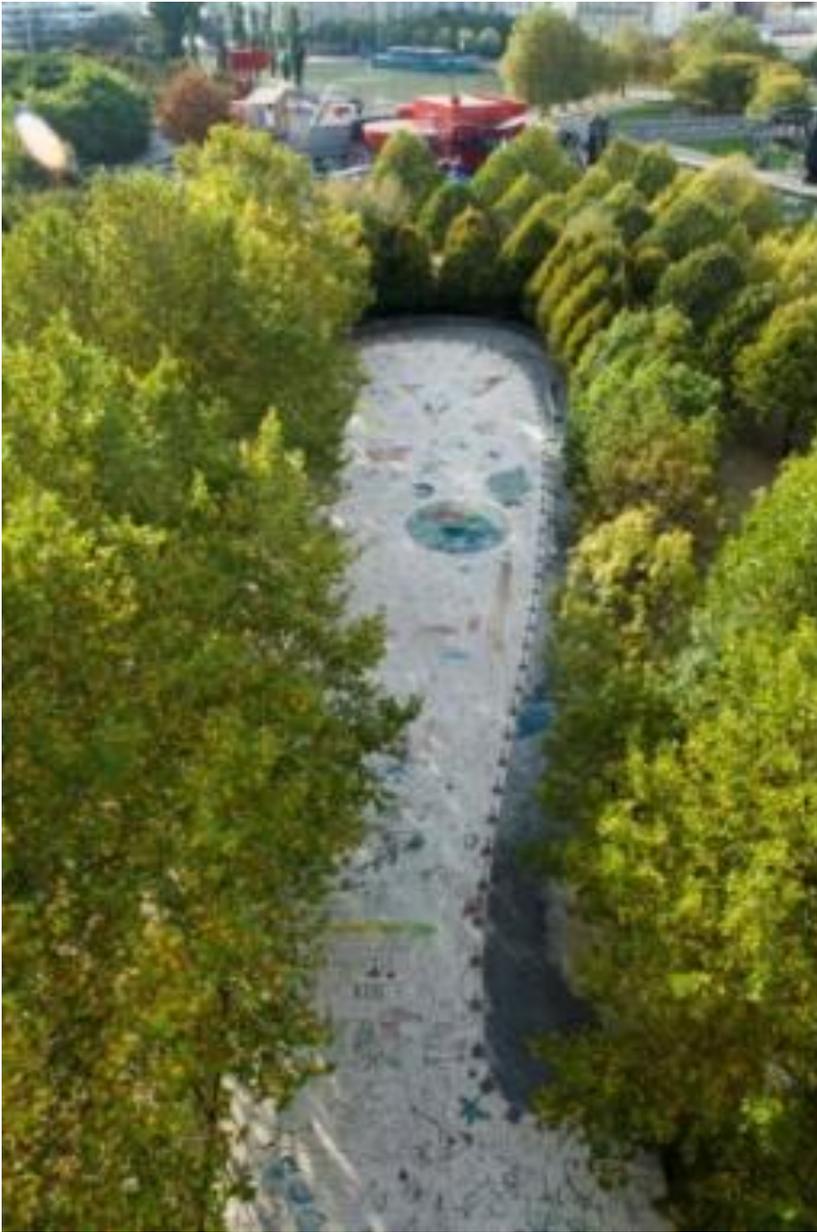


C'est en 2001, année qui marqua le 20^e anniversaire de l'apparition du Sida, que l'association Sidaction a demandé à des artistes d'imaginer un monument commémoratif et informatif sur le VIH. C'est le projet de Fabrice Hyber, « l'Artère » qui a été retenu. Plus qu'un monument, L'Artère est un lieu en devenir. C'est à la fois un lieu de mémoire et de connaissance du Sida, un hommage à tous ceux qui ont lutté et qui luttent encore contre le virus mais aussi un espace d'information, de prévention et de sensibilisation.

L'œuvre est composée de 16 000 carreaux de céramique, dessinés sur une superficie de 1001 m². Ils servent de support aux centaines de dessins originaux de l'artiste lié au corps et aux comportements. La forme globale de l'œuvre, inspirée du logotype de l'association Sidaction, symbolise un ruban rouge dénoué. L'Artère se veut un geste pour dénouer de façon symbolique le nœud du ruban rouge, le nœud des tensions et passions nées autour du Sida.

La réalisation de L'Artère, par Fabrice Hyber, en 2003 et 2004, assurée par Sidaction, est financée par le ministère de la culture et de la communication au titre de la commande publique, la Mairie de Paris et par des fonds privés distincts des dons des donateurs de l'association Sidaction.

Le 1^{er} décembre 2006, journée mondiale de lutte contre le Sida, l'Artère a été inaugurée dans le Parc de la Villette par Jacques Chirac, Président de la République, et Line Renaud, en présence de Nicolas Sarkozy, élu Président.



L'endroit s'appelait le Jardin des brouillards. L'été, les mères en maillot avaient pris l'habitude de venir se rafraîchir sous des brumisateurs géants. Il s'étend derrière la Grande Halle de la Villette et longe le canal de l'Ourcq. Désormais, c'est le Jardin des dessins.

Les carreaux sont un mélange de terre et de verre fondu, conçus au Mexique où le plasticien a séjourné pendant sept mois avec deux assistants pour mettre au point cette Artère, commande publique d'un coût total de 1,75 million d'euros. L'esplanade est ouverte aux quatre vents. Elle est encerclée d'un cordage rouge. Il a fallu six mois pour la poser. Il est possible de marcher dessus pour découvrir les motifs dessinés d'une main fébrile. Ils relatent vingt-cinq ans de maladie.

Alors que l'inauguration prenait des airs de grande communion de Noël où, main dans la main, le public déambulait sur la dalle dans le sillage de Jacques Chirac, les militants d'Act Up ont brandi des pancartes : « La France compte ses sous. L'Afrique compte ses morts. »

Quelques explications sur tous ces signes kabbalistiques...

Au pied de la fresque (à son angle sud), c'est la découverte du virus, « les images mentales que l'on a eues quand est apparu le sida » raconte Hyber : une toile d'araignée, des signes kabbalistiques en rouge sang, les premiers morts, puis les modes de contamination, la bataille cellulaire, deux silhouettes reliées par leur sexe, une pâquerette effeuillée qui mène aux « amis » et aux « ennemis », « ceux pour qui le sida n'était que justice ».

Plus loin, sur le flanc gauche, surgit un essaim signes « + » ou « - », tels les résultats de centaines de tests de séropositivité, une série de mots (« Mutation-Pollution », « Attend Attentat »), comme « un nouveau vocabulaire qui a inventé un nouveau type de société », et des onomatopées (« Grrr » et « Blurp »). « Le sida a non seulement accompagné l'évolution du monde de ces trente dernières années, mais il l'a accélérée », ajoute Hyber, et la fin du parcours révèle une planète « mise en réseau », où les corps sont devenus virtuels.

« Rugosité ». Pour Pierre Berger, le président de Sidaction, à l'origine du projet, « cette œuvre, conçue en mémoire des victimes, ne devait pas prendre les traits d'une sculpture qui fasse monument aux morts. Quand Fabrice Hyber nous a présenté son idée de fresque, elle est tout de suite devenue lumineuse ». Un lieu de passage qui, à première vue, ne paie pas de mine. Selon son concepteur, « il s'effacera peut-être avec le temps et les intempéries. C'est un dispositif très simple, sans vernis, pour qu'il conserve une rugosité, comme celle de la peau ».

Le jardin de la treille

Des ceps de vigne montés sur une vaste treille forment un plafond à ce jardin ombragé. L'abondance végétale y règne grâce aux plantes grimpantes et à une centaine de fontaines qui dévalent huit terrasses étagées. Ce décor d'éden est aussi le lieu d'exposition d'un appareil sculptural créé par Jean-Max Vexlard. Il s'agit d'un ensemble de sept sculptures de bronze qui, telles des appareils de visée, servent à lire le paysage selon l'artiste.



Les ceps de vigne sont implantés dans de grands pots d'où l'impérieuse nécessité de devoir les alimenter en eau très régulièrement : ce sont donc ces fontaines qui accomplissent la fonction d'irrigation de la treille. Ils ont été plantés, là, il y a 35 ans et le choix du cépage s'est porté sur le **chasselas doré de Fontainebleau**.

Les vendanges donnent lieu chaque année à une fête locale avec accueil en chansons et déambulation jusqu'au jardin, puis spectacles de danses... Le raisin est ensuite pressé dans les locaux du Parc et mis en bouteilles remises aux dirigeants de l'EPPGHV pour offrir en cadeau aux visiteurs de marque. Attention le vin est acide car la treille ne reçoit que peu de soleil et le sucre manque... En 2018, les vendanges ont fourni 800 bouteilles de 37 cl !!!

Fêtes des vendanges 2018, programme :

Parc de La Villette – jardin de la Treille Animation par le Hall de la Chanson

De 16 h à 19 h ; Rendez-vous au Hall de la Chanson

La Villette vous invite à découvrir le Jardin de la Treille en chansons et danses sur le thème du raisin, du vin et des vendanges. La cuvée du Jardin de la Treille est élaborée à partir de ceps de vigne de chasselas. Le raisin est pressé et mis en bouteille par les équipes de La Villette.

- ▶ **À 16 h** : accueil en chansons et déambulation jusqu'au jardin de la Treille
- ▶ **À 16 h 35** : « Cabaret de plein vent » avec les musiciens du collectif « Les Bourlingueurs & les Culottées » en grignotant un goûter en famille
- ▶ **À 17 h 30** : « Bal Bacchus » autour de danses originales créées par la chorégraphe Séverine Adamy avec les musiciens du collectif. Initiation et pratique

Les différentes structures sur le parc de La Villette

- La grande halle de la Villette : bâtiment inauguré en 1985, composée de la nef (9 000 m²), de l'espace Charlie-Parker (4 000 m²), de 4 studios et 8 balcons, de la salle Boris-Vian.
- La Cité des sciences et de l'industrie , conçue par Adrien Fainsilber et ouverte en 1986.
- La Géode, cinéma implanté dans un bâtiment de type dôme géodésique en 1985.
- La Cité de la musique, par Christian de Portzamparc (salle de concert inaugurée en 1995 et musée de la musique en 1996), intégrée en 2015 à la Philharmonie de Paris.
- Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (inauguré en 1990).
- Little Villette, anciennement pavillon Paul Delouvrier.
- Le Zénith de Paris : installation de 1984 initialement provisoire, pérennisée finalement à la suite de son succès.
- La Philharmonie de Paris, créée en 2015.
- L'espace Chapiteaux avec le Chapithôtel (inauguré en 2013) pour héberger les artistes.
- Un sous-marin : *l'Argonaute*.
- Le Trabendo : salle de spectacle (initialement appelée « Hot Brass » et ouverte au début de 1994).
- Le Cabaret Sauvage, Magic Mirror devenu salle de spectacle permanente en 1997.
- Le théâtre Paris-Villette, installé en 1986 dans l'ancien Pavillon de la bourse aux cuirs.
- Le Hall de la chanson, installé dans le pavillon du Charolais, derrière la Grande Halle.
- Le WIP Villette (inauguré en 1987 sous le nom de la Maison de la Villette).
- La Halle aux cuirs : lieu de résidences d'artistes.
- L'espace Périphérique : lieu de résidences d'artistes.
- Le Cinaxe : cinéma ouvert en 1991 et fermé en 2011.
- Un centre équestre.
- Le pavillon Janvier.
- La Cité administrative.
- Les jardins thématiques : jardins passagers, jardin des bambous, jardin des frayeurs enfantines, jardin de la treille, jardin des équilibres, jardin des îles, jardin des miroirs, jardin des dunes et des vents, jardin des voltiges, jardin du dragon, jardin des ombres, jardin des dessins.

Quelques chiffres pour terminer sur le sujet...

Il y a 3 000 arbres, 70 espèces et variétés différentes. Un verger de 23 arbres fruitiers, 3 hectares de massifs arbustifs, 3 000 m² de jardin labellisé espace végétal écologique, 4 ruches (40 000 à 50 000 abeilles dans chaque ruche), et 4 moutons noirs du Velay en éco-pâturage.

Le parc de la Villette accueille 10 millions de visiteurs par an. En 2014, 603 000 personnes ont assisté aux spectacles et aux expositions organisées par La Villette et 50 000 enfants et adultes ont participé à plus de 1 500 Ateliers Villette et à 400 actions de médiation. Plus de 1 500 artistes ont été programmés, et 121 projets ont été accueillis en résidence.

FICHE N° 3

LA PHILHARMONIE DE PARIS



La **Philharmonie de Paris** est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture, principalement consacré à la musique symphonique, bénéficiant d'un équipement acoustique de haute qualité, mais consacré aussi à la musique de chambre, au jazz ou aux musiques du monde.

Elle comprend :

- la « **Philharmonie 1** », inaugurée le 14 janvier 2015, composée d'une salle de concert de 2 400 places, dite « Pierre Boulez », d'espaces d'exposition, d'ateliers pédagogiques et de salles de répétitions,



- et la Cité de la musique, ouverte en 1995 et renommée « **Philharmonie 2** », constituée de deux autres salles de concert de respectivement 900 et 250 places, du musée de la musique et d'une médiathèque.

Ses formations résidentes sont l'Orchestre de Paris, l'Ensemble inter contemporain, et trois formations associées (Orchestre de chambre de Paris, Les Arts Florissants, et l'Orchestre national d'Île-de-France).

La Philharmonie de Paris

Situé dans la partie sud-est du parc de la Villette, face à la Grande Halle de la Villette et à côté de la Cité de la musique, le site s'étend sur une surface de 19 800 m² à l'emplacement de l'ancienne gare de Paris-Bestiaux, fermée en 1977, dont les terrains ont été rétrocédés par la SNCF à la Ville de Paris en novembre 1983. Le projet comprend la construction d'un parc de stationnement de 610 places souterraines.

Son édification, différée pendant une vingtaine d'années, a débuté en septembre 2009, et s'achève en 2015. Le maître d'ouvrage, la « Philharmonie de Paris », a confié le projet du nouveau bâtiment aux Ateliers Jean Nouvel, en avril 2007, à l'issue du concours de maîtrise d'œuvre. Ce nouvel édifice vient compléter l'actuelle Cité de la musique conçue par Christian de Portzamparc et inaugurée en 1995. Le dessin du projet reprend les formes d'une colline en aluminium couverte de pavés superposés horizontalement coupés d'un aileron vertical pour jouer sur les lignes de perspectives existantes. Il s'érige comme une butte offrant un panorama sur Paris et ses alentours, au-delà du périphérique.

Ce projet fait partie de l'aménagement du Grand Paris.

L'annonce du projet

Le projet de construire une philharmonie à Paris figure dans les programmes de Jacques Chirac et de Lionel Jospin pour l'élection présidentielle de 2002.

Après que le Premier ministre Dominique de Villepin ait, en octobre 2005, appelé les collectivités à s'associer pour construire une salle symphonique, le projet de lancement d'un auditorium sur le site Paris-La-Villette est officiellement annoncé le 6 mars 2006 par le ministre de la Culture et de la Communication, Renaud Donnedieu de Vabres, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, et le directeur général de la Cité de la musique et de la Salle Pleyel, Laurent Bayle, à l'occasion d'une conférence de presse sur la réouverture de la Salle Pleyel.

Le concours

Le concours international de maîtrise d'œuvre a été lancé le 17 novembre 2006. Des 98 équipes ayant soumis leurs candidatures, six ont été sélectionnées : Zaha Hadid (Royaume-Uni), Coop Himmelblau (Autriche), MVRDV (Pays-Bas), Christian de Portzamparc (France), Jean Nouvel (France), Francis Soler (France). À l'issue de la seconde phase et de la présentation des maquettes, le 6 avril 2007, le cabinet d'architecture des Ateliers Jean Nouvel a été choisi pour la réalisation du projet.

Le chantier

La construction a débuté avec des études d'exécution puis par le terrassement en avril 2009. Les travaux liés au bâtiment ont démarré en septembre 2009. À la suite de divergences apparues au sein de l'administration sur le mode de financement de la part de l'État (160 millions d'euros) dans ce projet de quelque 350 millions, les travaux ont été arrêtés en février 2010 pour ne reprendre qu'en mars 2011.

En octobre 2012, la ministre de la Culture Aurélie Filipetti envisage de stopper le projet mais les travaux se poursuivent finalement.

L'ouverture

L'ouverture au public de la salle et de ses équipements a lieu le 14 janvier 2015. Elle marque une étape dans l'histoire de l'institution musicale, un projet s'étant construit progressivement depuis trente-six ans.

Le 14 janvier a lieu le premier concert public de cette nouvelle salle. Le concert est assuré par l'Orchestre de Paris et le Chœur de l'Orchestre de Paris (préparé par Lionel Sow) dirigés par Paavo Järvi. Le programme est constitué exclusivement de musique française.

La Cité de la Musique

Inaugurée en 1995, la Cité de la musique a été conçue par l'architecte **Christian de Portzamparc**. Celui-ci l'a voulue en forme de « ville onirique », comme sorti du rêve, espace invitant au mouvement, ouvert sur la cité, lieu de rencontre.

Née du désir de réunir en un même lieu le Conservatoire de Paris² et son musée d'instruments, à l'étroit dans leurs locaux de la rue de Madrid, et des espaces - salles de concerts et de répétition - permettant d'organiser dans des conditions optimales des événements publics, la Cité de la musique a été inaugurée en janvier 1995. Le projet original consistait ainsi à réunir sur un même lieu des équipements consacrés à l'enseignement et à la diffusion de la musique. Christian de Portzamparc obtiendra le prix Pritzker, l'équivalent du Nobel pour les architectes, en 1994, après une décennie consacrée au bâtiment.



Une ville onirique

Faisant face au Conservatoire, avec lequel elle dégage une belle perspective sur la Grande halle de la Villette, la Cité de la musique frappe par la multiplicité de ses ouvertures, qui témoignent de celle de ses espaces intérieurs. L'architecte l'a en effet voulue comme un bâtiment à découvrir, un peu labyrinthique - les musiciens disent qu'il faut quinze jours pour s'y repérer - une « ville onirique » invitant aux déplacements et aux rencontres. Ainsi la Cité de la musique combine-t-elle plusieurs bâtiments dans un même édifice et égrène-t-elle ruelles, escaliers, placettes et autres passerelles en un assemblage d'espaces imbriqués. Ce faisant, elle multiplie les jeux de perspectives et de lumière. Pierre Boulez en a souligné la dimension musicale : « *Ce que j'aime dans la Cité de la musique, c'est qu'à mesure qu'on s'y promène, tout change. Cela est comparable, en effet, à la musique.* »

² Le **Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris** (CNSMDP), est un établissement public à caractère administratif qui dispense un enseignement professionnel de la musique, de la danse et des métiers du son. Inauguré le 7 décembre 1991, il trouve son origine dans le Conservatoire de musique fondé le 3 août 1795 (16 thermidor an III) par la Convention. Il est considéré comme l'un des plus grands établissements d'enseignement artistique au monde.

FICHE N° 4

CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE - GÉODE



Bien que La Géode ait ouvert ses portes une année avant la Cité des sciences et de l'industrie, elle lui est aujourd'hui rattachée.

La Cité des Sciences et de l'Industrie

La **Cité des sciences et de l'industrie** est un établissement spécialisé dans la diffusion de la culture scientifique et technique. Créée à l'initiative du Président Giscard d'Estaing, elle a pour mission de diffuser à un large public, notamment aux enfants et aux adolescents, les connaissances scientifiques et techniques, ainsi que de susciter l'intérêt des citoyens pour les enjeux de société liés à la science, à la recherche et à l'industrie.

La Cité est située dans le Parc de la Villette au niveau de la porte de la Villette, sur un emplacement occupé auparavant par les abattoirs de la Villette, dans le 19^e arrondissement de Paris.

Elle est au cœur d'un dispositif visant à valoriser la culture scientifique et technique : les Centres de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI). Avec la Cité de la musique et Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, elle fait partie du parc de la Villette.

Le projet de réhabilitation des abattoirs, qui a pour vocation de les transformer en musée des sciences et techniques est confié le 15 septembre 1980 à **Adrien Fainsilber**. La structure en béton armé du projet inachevé de la grande salle des ventes des abattoirs a été partiellement conservée pour construire la Cité des sciences et de l'industrie, qui occupe trois des quatre travées du bâtiment inachevé, la quatrième travée étant inutilisée lors de l'inauguration. La superstructure métallique est construite par Baudin-Châteauneuf pour le treillis de toiture et par Viry pour la verrière du hall d'accueil.



Complément du Palais de la découverte, situé au Grand Palais, la Cité des sciences et de l'industrie ouvre ses portes le 13 mars 1986, inaugurée par François Mitterrand à l'occasion de la rencontre entre la sonde astronomique Giotto et la Comète de Halley.

En 2009, la Cité des sciences et le Palais de la découverte sont regroupés dans un établissement commun, nommé Universcience, au statut d'EPIC.

La Géode

La Géode est un bâtiment de type dôme géodésique, proche d'une sphère, situé dans le parc de la Villette, dans le 19^e arrondissement de Paris.

Sa structure est constituée d'un certain nombre de couches, un peu à la manière d'un oignon. La couche externe et visible est une géode par triangularisation de 36 m de diamètre, composée de 6 433 triangles sphériques équilatéraux en acier poli qui réfléchissent la lumière, un peu à la manière d'un miroir. Ces triangles d'un mètre vingt de côté sont fixés sur une fine ossature métallique reprenant la même structure géodésique en triangle, constituée de 2 580 barres en tubes d'acier. Les triangles en acier ne sont pas jointifs, pour ne pas compromettre l'effet "miroir" et pour permettre aux triangles de se dilater sous l'effet de la chaleur⁶. L'eau s'infiltrant entre eux est recueillie dans le bassin entourant la géode

Construite par les architectes **Adrien Fainsilber** et **Gérard Chamayou**, elle fut inaugurée le 6 mai 1985 par le président de la République François Mitterrand. D'autres géodes existent en France, mais celle-ci constitue avec la coupole du Palais des sports la seule géode de la région parisienne, depuis la fermeture de celle de La Défense en 2001. Bien que La Géode ait ouvert ses portes une année avant la Cité des sciences et de l'industrie, elle lui est aujourd'hui rattachée.



C'est également une salle de cinéma et une société de distribution de film, adhérent au Syndicat des distributeurs indépendants.

Victime de la banalisation des nouvelles technologies de l'image toujours plus immersive et qualitative (3D, réalité virtuelle, IMAX, Dolby Atmos...) la fréquentation de la Géode, qui s'élevait à 1 000 000 de personnes dans les années 85, chuta de moitié dans les années 2000, pour tomber finalement à moins de 300 000 en 2016. Le nombre de salariés dépasse à peine la dizaine, il était proche de la centaine dans les années 2000. L'intérieur de la salle est vétuste et les travaux de rénovations sont estimés entre 3 et 6 millions d'euros. La réouverture de la salle (et de ses espaces adjacents) est prévue fin 2020 sous une configuration tenue secrète par les acteurs concernées.